

**CONSEIL REGIONAL
22 & 23 septembre 2016**

**CR 187-16
Adoption d'une carte unique des bassins économiques
emploi-formation en Île-de-France**

MOTION DE RENVOI EN COMMISSION

Le rapport CR 187-16 est renvoyé en commission thématique.

EXPOSE DES MOTIFS

Une fois encore, les délais de mise en ligne de ce rapport n'ont pas été respectés ne permettant pas aux élu-e-s d'en discuter ni en commission thématique ni en réunion de groupe politique.

Devant la récurrence de ces retards, le groupe Front de gauche s'alarme du travail des élu-e-s de l'assemblée régionale qui n'est pas respecté par l'exécutif actuel.

C'est la raison pour laquelle nous demandons qu'il soit renvoyé en commission.



Céline MALAISE

Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Le Rassemblement Ecologiste et Citoyen

Rapport CR 187-16

**Adoption d'une carte unique des bassins économiques emploi-formation en
Île-de-France**

MOTION DE RENVOI EN COMMISSION

Le rapport CR 187-16 « Adoption d'une carte unique des bassins économiques emploi-formation en Île-de-France » est renvoyé en commission.

Exposé des motifs :

A l'instar de beaucoup de rapports, en séance plénière comme en commission permanente, ce rapport est arrivé bien tardivement et n'a pu être étudié dans les délais et débattu en commission thématique. Cette méthode de travail est regrettable et justifie en elle-même une motion de renvoi en commission.

Cette cartographie n'est pas sans incidence et porte nécessairement une vision stratégique de la Région. Il aurait fallu un réel travail de prospective mêlant la question de l'emploi, des logements et des transports.

C'est le sens de cette motion de renvoi, afin qu'un travail fin et porteur d'un véritable projet politique pour la Région puisse être réalisé.


Mounir SATOURI

Séance plénière des 22 et 23 septembre 2016

Rapport CR 187-16
ADOPTION D'UNE CARTE UNIQUE DES BASSINS D'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE

MOTION DE RENVOI

La délibération CR 187-16 est renvoyée en commission

Exposé des motifs :

L'examen de cette délibération lors des Commissions « Formation professionnelle » et « Développement économique » s'est fait sur la seule base de la carte, annoncée « provisoire » qui plus est, sans délibération l'accompagnant.

En l'absence d'éléments, les débats en commission ont été tronqués. Pour cette raison, la délibération est renvoyée en commission.

Carlos Da Silva

Carlos Da Silva

Eddie Aït

Eddie Aït
~~AA~~

Paris, le 20/09/2016

Séance plénière des 22 et 23 Septembre 2016

Rapport n° CR 187-16

Adoption d'une carte unique des bassins d'emploi en Île-de-France

MOTION DE RENVOI

Le rapport CR 187-16 est renvoyé en commission du développement économique, de l'emploi et de l'innovation.

Exposé des motifs :

Ce rapport n'a pas été présenté à la commission du développement économique, de l'emploi et de l'innovation qui a précédé le conseil régional de septembre 2016.

Il est impératif que les conseillers régionaux puissent examiner les rapports sur lesquels ils sont appelés à se prononcer.

Wallerand de Saint Just

Wallerand de Saint Just

Séance plénière des 22 et 23 septembre 2016

Rapport CR 187-16
ADOPTION D'UNE CARTE UNIQUE DES BASSINS D'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE

MOTION DE RENVOI

La délibération CR 187-16 est renvoyée en commission

Exposé des motifs :

L'examen de cette délibération lors des Commissions « Formation professionnelle » et « Développement économique » s'est fait sur la seule base de la carte, annoncée « provisoire » qui plus est, sans délibération l'accompagnant.

En l'absence d'éléments, les débats en commission ont été tronqués. Pour cette raison, la délibération est renvoyée en commission.

Carlos Da Silva

Carlos Da Silva

Eddie Aït

Eddie Aït
~~AA~~